

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PIERRE LAROUSSE DE BUCHELAY

Procès verbal du conseil d'école du 7 février 2019

Étaient Présents :

- Enseignantes : Mme JOUVEL (Directrice / CP), Mme MAGNY (CP), Mme BAILLON (CE1), Mme PREUD'HOMME (CE2), Mme MILLE (CM1), Mme DELBECQ (CM1), Mme NAVELLO (CE1-CM2), Mme WENTA-BOUFRAD (CE2-CM2), Mme FORTIER (CM2).
- Municipalité : Mme DEFRESNE (Maire adjoint chargée des affaires scolaires), M. Colin (Directeur général des services), M. ARDOUIN (service périscolaire)
- Parents d'élèves élus : Mmes PELHATE, LOPIN, LESNIAK et FOUQUET ; Ms BERTINETTI et DUQUESNE.

Étaient absents ou excusés :

M. QUERE (Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Rosny), Mmes COLNAY, TEIXEIRA et LEBIGOT (enseignantes), M. MARTINEZ (Maire de Buchelay), Ms BOUTFOUST et HOGNON, Mmes LANCELEVE et JABBOUR-CHBIR (Parents d'élèves élus).

Début de séance : 18h **Fin de séance** : 20h25

Secrétaire : Mme Mille

1. Modalités de remplacement des enseignants absents.

Les représentants de parents déplorent que l'Académie ait mis autant de temps à réagir à l'absence pour une longue durée de Mme Teixeira prévue depuis longtemps. Les parents sont cependant soulagés de voir que le nécessaire a finalement été fait.

D'autre part, concernant l'absence de Mme Delbeck, les parents regrettent qu'aucun mot d'information n'ait été fourni : ils sont cependant très contents du maître remplaçant, ainsi que les enfants.

La directrice explique que la plupart du temps les absences ne sont pas prévisibles et que l'Inspection fait ce qu'elle peut avec les moyens de remplacement qui lui sont alloués. A l'heure actuelle, ces remplaçants sont déjà en poste, parfois sur le long terme. L'école de Buchelay étant une « grande » école, il est évident que les remplaçants sont placés prioritairement sur les écoles avec peu d'enseignants car il est alors plus difficile de répartir les élèves présents.

2. Évaluations nationales.

En début d'année, tous les élèves de CP et de CE1 ont pu effectuer les évaluations nationales : les résultats, bien que tardifs, ont été transmis aux familles. Grâce à ceux-ci, des groupes de besoin ont été créés, des élèves ont pu être proposés en APC ou au RASED.

Pour les CP, la 2ème phase vient d'avoir lieu : l'école est encore en attente des résultats. Les familles seront évidemment informées de la suite.

3. Livrets scolaires numériques.

Depuis cette année, les livrets scolaires sont accessibles par voie numérique. Des codes (mot de passe et identifiant) ont été fournis à tous les parents ayant transmis leur adresse électronique en début d'année. La directrice a relancé toutes les familles qui ne l'avaient pas fait. Par la suite, l'école pouvant savoir si le compte était validé ou non, la directrice a contacté toutes les familles qui n'avaient pas créé leur compte. Depuis le début de semaine, les enseignantes sont en attente du dernier bilan : de nombreux mots ne sont toujours pas revenus... La directrice reprendra contact avec les dernières familles afin de contacter le service compétent en cas de besoin.

Les enseignantes regrettent que certaines familles aient pris RDV sans avoir pris connaissance du livret de leur enfant ; cependant, la proportion des familles ayant pris RDV reste la même.

4. Modalités de mise en place des PAI.

La directrice en rappelle le cadre : si un enfant est susceptible de prendre des médicaments sur le temps scolaire, en dehors de maladie ponctuelle, la famille peut demander la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé). Elle doit ainsi joindre le CMS (Cendre Médico-Scolaire) de Mantes-la-Ville afin de prendre contact avec le médecin scolaire. Une fois le dossier rempli par les différentes parties, le CMS envoie alors à l'école tous les documents nécessaires : la directrice transmet le dossier à la famille pour signature. Les parents transmettent alors le PAI à la mairie pour le périscolaire et les médicaments à l'école. Ainsi, le délai est assez long... Il est important que les familles dont l'enfant a déjà un PAI fassent les démarches nécessaires durant la période estivale afin que tout soit mis en place le plus rapidement possible à la rentrée. Cependant, les démarches sont facilitées lorsque le protocole reste le même d'une année à l'autre : le PAI est reconduit automatiquement, la famille doit juste donner une nouvelle ordonnance et vérifier les dates de péremption des médicaments.

5. Hygiène et sécurité :

➤ Hygiène

Les parents expliquent qu'au sortir du 1^{er} conseil d'école, ils avaient pu constater l'état critique des toilettes et qu'à ce jour, rien n'a été fait. Lorsqu'ils sont amenés à récupérer leur enfant en classe, ils peuvent encore constater un état d'insalubrité : des carreaux de carrelage qui ne tiennent pas ou cassés, une odeur nauséabonde... L'équipe enseignante ajoute qu'il a déjà été demandé d'augmenter le nombre de toilettes ou du moins d'envisager un nettoyage bi-quotidien. Si l'on suit le rapport de l'ONS sur les sanitaires dans les écoles, l'hygiène et la sécurité dans les toilettes sont un enjeu de santé publique : cela

concerne à la fois la municipalité, propriétaire, que les enseignants, les élèves et les parents, premiers éducateurs des enfants. Une partie des élèves se retient trop du fait de l'état des toilettes provoquant des épisodes d'incontinence ou de maux de ventre. Des soucis d'hygiène se greffent du fait de la présence de papier uniquement en dehors des cabines ou parfois même de l'absence de papier ou de savon ; les poubelles sont, de plus, pleines très rapidement.

M. Colin assure qu'un conteneur avec 4 toilettes sera placé dans la cour le long de la garderie limitant ainsi l'accès des toilettes côté bureau durant les récréations et la pause méridienne. D'autre part, la mairie réfléchit à un passage des femmes de ménage en fin de matinée. Mme Jouvel demande un stock de papier toilette sur l'école et non en mairie : quand elle a sa classe, elle ne peut envoyer de mail aux services techniques pour en obtenir...

➤ Sécurité

Les parents souhaiteraient savoir s'il est possible de rappeler au locataire de la maison située près de la cantine d'éviter de sortir avec son véhicule au moment du passage des enfants qui rentrent à l'école, et pendant les horaires d'ouverture du portail : cette interdiction devrait être effective entre 8h15 et 8h45 par exemple. Les services communaux contacteront ces locataires.

a- exercices et registre de sécurité incendie

Exercice d'évacuation :

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 23/11 avec la mise en place de nouvelles modalités, ce qui a perturbé les élèves. De plus, la directrice réitère sa demande de réglage des portes coupe-feu et la mise en place de plans d'évacuation, obligatoires, comme il a été recommandé lors des deux dernières commissions de sécurité. De même, sur le temps scolaire, Mme Jouvel est responsable de toute personne présente sur les lieux : ainsi, n'ayant eu aucun retour depuis le 1^{er} conseil d'école, elle demande à la mairie une décharge de responsabilité en cas de présence d'agents communaux.

Registre de sécurité :

La directrice attend encore divers documents pour la mise en place d'un registre de sécurité qui resterait sur l'école : les dates de contrôle des installations techniques (extincteurs, blocs autonomes, électricité, désenfumage, ...) notamment.

b- exercice PPMS

Deux exercices ont eu lieu : un exercice intrusion (le 8/10) et un autre pour une mise à l'abri améliorée de type confinement (le 25/01). Suite à l'installation du nouveau système d'alerte, des ajustements sont encore à effectuer, notamment avec une alarme sonore trop stridente pour être supportée sur la durée.

Suite à ces divers exercices, les élèves vont être regroupés par cycle afin de discuter ensemble de la mise en œuvre de tous ces exercices distincts : le but étant d'avoir une culture commune de la gestion des risques.

c- registre sécurité et santé au travail (SST)

Ce registre permet de noter tout risque ou toute situation dangereuse repérée ayant une incidence sur la santé, la sécurité et les conditions de travail : on peut y mettre les accidents matériels, corporels ou bénins ainsi que les « presque accidents ». Ce registre est mis en place sur l'école et est placé près de la salle des maîtres pour les usagers, et dans cette même salle pour les enseignants.

6. Projets pédagogiques et sorties scolaires.

➤ Sorties scolaires :

En attente du budget communal...

- les CP de Mmes Lebigot, Colnay et Jouvel : Biotropica le 7/6

- les CE2 de Mme Preud'homme, les CE1 de Mme Baillon, les CM1 de Mme Mille ainsi que les CM2 de Mme

Fortier : Musée de Giverny les 6 et 13 mai

- les CP de Mme Magny, les CE1/CM2, les CE2/CM2 ainsi que les CM1 de Mme Delbecq : Espace Rambouillet le 02/07

- les CP de Mmes Magny, Jouvel et Colnay : spectacle « Oscar Piano » avec le festival « Les Francos » le 05/04

➤ Projets scolaires

- **Téléthon 2018** : le vendredi 7 décembre s'est tenu le Téléthon à l'école : concours de résolutions de problèmes ou de dictées selon les classes. Le taux de participation a été en hausse par rapport à l'an passé. Le bilan a été un don de 611€ à l'association : l'équipe enseignante souhaitait remercier toutes les familles et tous les enfants pour leur participation. La grande quantité de gâteaux et de boissons a de plus permis de faire un goûter pour Noël dans toutes les classes. Les enfants volontaires ou non pour ces concours ont tous reçu une part de gâteau et une boisson, et les vainqueurs des sachets de bonbons et un diplôme.

- **Piscine** : (les séances sont prises en charge par le GPSetO (Grand Paris Seine et Oise), le bus restant à la charge de la commune) 10 séances à la piscine Aquasport de Mantes-la-Ville pour chaque classe concernée

- les CP de Mme Magny et de Mme Lebigot s'y rendent tous les mardis après-midi du 18/12 au 19/03

Les parents s'interrogent sur une certaine incohérence entre l'horaire de fin de cours et celui de l'arrivée du bus, obligeant les enfants à attendre le bus sur le parvis un certain moment. Mme Jouvel explique que Com'Bus a effectivement eu des soucis sur 2 séances mais que cela ne devrait plus se produire. Par contre, effectivement, l'horaire de retour prévu est 16h40, et non 16h30, horaire habituel de fin de cours.

- les CP de Mmes Colnay et Jouvel ainsi que les CM2 de Mme Fortier s'y rendront les vendredis matin du 05/04 au 28/06.

- **Interventions santé** : L'infirmière scolaire du collège de Magnanville, Mme Dias, interviendra dans certaines classes à des fins de sensibilisation sur des thèmes liés aux programmes : CP : hygiène buccodentaire, CE1 : l'alimentation. Nous sommes encore en attente pour des interventions avec les CM pour le « porter secours ».

- **Sophrologie** : Isabelle Catteau interviendra dans toutes les classes de CE1 et CE2 avant la fin de l'année, les lundis matin, à raison de 7 séances par classe ; 2 classes ont déjà pu en profiter.

- **Interventions EPS** : les agents communaux de la Plaine des Sports, David Poutrelle, Colin Deleau et Jefferson Soler interviennent auprès des élèves de l'école. Depuis 3 semaines, les élèves de CM participent ainsi à l'activité judo ; après les

congés de printemps, les CE pourront participer à l'activité athlétisme. L'équipe remercie la municipalité pour ces interventions très appréciées de tous. Mme Mille regrette toutefois la dangerosité de la traversée de la départementale avec un feu bien trop court et des véhicules ne respectant pas la limite autorisée : c'est anxiogène.

- **Label E3D** : Le Label de niveau 1 a été obtenu l'an passé : cela signifie que l'école est reconnue comme engagée dans une démarche globale de développement durable. Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à les former aux bonnes pratiques mais aussi à leur transmettre les connaissances, les compétences et la culture qui leur permettront de devenir des citoyens responsables. Cette année, l'école vise le Label niveau 2 : pour cela, Mme Wenta partira en formation pour 3 semaines dès le retour des congés de février : un remplaçant est déjà nommé. Toujours sur ce thème, Leroy Merlin intervient auprès des classes : plantations, lombricomposteur, hôtel à insectes, ... sont au programme. La directrice interroge la mairie concernant le composteur attendu déjà depuis l'an passé : le GPSeO sera relancé.

- **Prix Papyrus** pour les CM2 de Mme Fortier et **Prix des lecteurs Jeunesse** proposé par Auchan pour Mmes Mille et Jouvel : ces prix consistent en l'élection du meilleur ouvrage parmi les 4 proposés ainsi qu'en une rencontre avec un ou plusieurs auteurs pour les CM2

- **Course contre la faim** : pour les CM le 17 mai avec une intervention de sensibilisation le 19/04

- **Défi techno académique** : création d'un jardin mobile pour les classes de CP de Mmes Magny, Jouvel et Colnay, les CE1/CM2, les CE2/CM2

- **Création d'une fresque** : toute l'école est concernée afin de créer une fresque sur le thème de la nature sous le préau avec l'intervention bénévole d'une enseignante d'arts

- **Festival du livre** : le festival a lieu durant toute cette semaine et l'accueil des familles aura lieu vendredi.

- **Fête de fin d'année** : La directrice rappelle que, la piscine ayant lieu les vendredis matin, il faudra en prendre compte pour le choix de la date et des horaires. Après discussion, il est proposé la date du 28/06 avec pique-nique au stade : se pose le soucis de cantine en cas d'intempéries... Les parents élus ainsi que l'équipe pédagogique demandent à la municipalité de prévoir l'installation de barnum sur le stade. Les parents se renseignent auprès des associations sportives afin de prévoir le contenu de cette demi-journée : 5 classes le matin, 5 autres l'après-midi avec l'école au complet pour la pause méridienne.

7. Bilan USEP.

Solde de 5775,42 € actuellement, sachant que la subvention du département n'a pas encore été versée et que toutes les classes n'ont pas encore utilisé la somme qui leur est allouée.

Dons des familles de début d'année : 2315€, don Lidl : 2260,50€, Bénéfices Photos : 1379€ soit 5954,50€ en entrées

Dépense forfaitaire d'inscription USEP : 1088,50€ (sur les 5€ par élève environ, 3€ seront logiquement reversés par le département l'année suivant l'exercice), achat des jeux de cour : 188,11€, achat d'un trampoline : 473€, soit 1749,61€ au jour d'aujourd'hui

8. Point sur les travaux.

Les parents questionnent l'ensemble des membres du conseil quant à l'avancement des travaux annoncés ou bien demandés lors du 1^{er} conseil d'école.

➤ **La sécurité des locaux :**

- La directrice redemande la mise en place d'anti-pince-doigts sur toutes les portes coupe-feu intérieures ainsi que le réglage des systèmes de ces portes qui ne se referment pas correctement.

- Il est redemandé des protections sur les néons du préau qui se détachent trop facilement donc trop fréquemment.

- De même, les lattes de la cour sont à changer : cassées, elles deviennent dangereuses

➤ **Autres travaux :**

- le self : il devrait être mis en place pour le retour des congés d'hiver. A des fins d'observation, M. Ardouin explique qu'il se rendra à Gargenville où 3 selfs existent. Jusqu'à la fin de l'année, la cantine fonctionnera sur le même mode de fonctionnement qu'actuellement. Cependant, pour septembre, un projet d'écocitoyenneté en partenariat avec l'école pourrait être mis en place avec l'enfant acteur (travail sur le recyclage, le gaspillage alimentaire, ...). Par exemple, avec ce système, Gargenville est passé de 30kg de perte par jour à 17kg.

- les travaux d'isolation et de menuiserie annoncés initialement pour l'hiver 2017 devraient être réalisés durant les congés de printemps : le budget est prévu pour 2019 et les travaux seront lancés le plus rapidement possible.

- les gros travaux : stores, électricité et chauffage sont toujours à prévoir... Mme Jouvel ajoute que le réglage de l'ambiance thermique est très difficile : le bureau et la petite salle RASED sont avec des chauffages électriques d'appoint, certaines classes sont quant à elles trop chauffées ou pas assez.

- la robinetterie : chasses d'eau et robinets sont à revoir (les toilettes sont un lieu assez accidentogènes, les fuites sont dangereuses et une diminution du débit des robinets est donc à prévoir

- Les parents souhaitent, tout comme l'école, remplacer l'étiquette de l'interphone « accueil » en « école » : cela n'a pas été effectué depuis le 1^{er} conseil d'école

Certaines de ces demandes de travaux pourraient être notées dans le registre SST et la directrice aimerait obtenir un échéancier.

- le parking : M. Colin précise que le terrain est acheté mais que des travaux, donc un budget, sont encore nécessaires

9. Périscolaire.

- Les parents ainsi que l'équipe enseignante tiennent à remercier la municipalité pour l'accès à la patinoire de Noël. Les parents soulèvent toutefois un léger manque de surveillance de la glace en fin d'après-midi lors de l'arrivée des adolescents qui, patinant plus vite, effrayent les plus petits : M. Colin rappelle que les enfants sont sous la surveillance des parents. Il serait souhaitable que des bénévoles viennent aider à la surveillance car les membres des services techniques sont déjà occupés avec la distribution du matériel.

- Les représentants de parents interrogent la mairie concernant la possibilité de revoir ou de modifier le règlement de la cantine concernant les absences maladies justifiées par un certificat médical. Avant, sur présentation du certificat médical, la cantine était décomptée. M. Ardouin précise que c'est déjà le cas sur le temps d'accueil du mercredi et qu'une uniformisation des règlements intérieurs accueil et cantine devrait être votée en juin avec la création d'un service jeunesse. Les parents souhaiteraient d'autre part que Buchelay s'inspire du système de Magnanville qui permet des modifications jusqu'à la veille avant 12h, même si 48h avant serait déjà un grand pas. M. Colin précise que Magnanville fonctionne avec un cuisinier contrairement à Buchelay qui fonctionne avec des livraisons de repas : le délai ne peut donc être le même.

- Suite à l'arrêté préfectoral des Yvelines interdisant la circulation des bus jeudi 31 janvier 2019, les parents interrogent la mairie quant à la facturation de la cantine. M. Colin précise que seuls les bus étaient en interdiction de rouler mais que le préfet n'avait pas fermé l'école : la facturation du repas aura donc lieu.

- Mme Jouvel questionne la municipalité quant au sondage qui devait être mis en place avant les congés d'été de l'an passé pour une étude effectuée par les enseignants, du moins en partie ; la question était revenue lors du 1^{er} conseil de cette année. La municipalité précise de nouveau que le tarif sera forcément plus grand avec un retour des enseignants. Mme Jouvel souhaite que le conseil décide : oui ou non, ce sondage aura-t-il lieu ? Les services municipaux s'engagent à le lancer.

10. Rentrée scolaire 2019-2020 : effectifs prévisionnels et numérique.

➤ **Effectifs prévisionnels**

A l'heure d'aujourd'hui, l'effectif prévisionnel est de 280 élèves répartis comme suit : 58 CP, 72 CE1, 48 CE2, 46 CM1 et 56 CM2 ; soit une moyenne de 28 élèves par classe. Cela correspond actuellement à une possible ouverture de classe.

Mme Jouvel interroge la mairie concernant les constructions bucheloises en cours ainsi que sur la convention qui la lie à Fontenay-Mauvoisin : celle-ci est reconduite avec en plus une ouverture de classe en maternelle depuis cette rentrée 2018-2019 permettant ainsi de ne pas séparer les fratries. La mairie attend encore le nombre de places disponibles. A l'école, un mot sera donné aux familles fin avril afin de connaître le nombre de départs réels.

Les inscriptions seront ouvertes en mars en mairie et les parents de GS accueillis à l'école comme chaque année fin mai.

➤ **Numérique :**

L'an passé, lors de son entrevue avec M. Martinez, Mme Jouvel lui avait fait part de sa volonté de développer le numérique : M. Martinez espérait pouvoir équiper 5 classes en VPI avant la fin de son mandat. La directrice interroge donc la municipalité quant à ce développement prévu, tout comme M. Martinez le proposait lors de sa lettre de rentrée aux familles. D'autre part, avec le développement des outils numériques pour les familles (livret scolaire et ENT notamment), l'équipe aimerait savoir si la demande de budget investissement pour des ordinateurs portables et l'installation d'internet dans chaque classe est envisagé ou du moins envisageable. Un budget est logiquement prévu afin d'équiper les classes avec un accès sécurisé à internet ; un ou deux ordinateurs portables pourraient être achetés et l'équipement d'une classe supplémentaire en VPI pourrait être envisagé.

Prochain conseil d'école : le mardi 25 juin 2019 à 18h

La directrice,
Mme JOUVEL

La secrétaire,
Mme Mille